



Rapport annuel





Hansjörg Walter et
Jacques Bourgeois

Avancer ensemble vers le succès

Il y a tout juste un an, c'est d'une manière presque prophétique que nous vous annonçons une hausse des «actions» agricoles sur cette page. Nous n'aurions pourtant jamais cru si bien dire: pour la quasi-totalité des matières premières agricoles, la deuxième moitié de l'année aura été marquée par des cours boursiers et des prix orientés à la hausse sur les marchés mondiaux. Les stocks de céréales ont atteint leur niveau le plus bas depuis 60 ans. La consommation accrue de lait et de viande induite par la croissance démographique de l'humanité, l'engouement suscité par les matières premières agricoles dans la production d'énergie et de carburants ou les pertes de récolte causées par un climat difficile ont entraîné une raréfaction des ressources.

Loin d'échapper à la flambée des prix intervenue à l'échelle mondiale, la Suisse a aussi connu un retournement de tendance. Pour la première fois depuis longtemps, il a été possible de négocier une augmentation substantielle du prix du lait avec les acheteurs. La nouvelle donne sur les marchés agricoles internationaux vient améliorer la compétitivité de l'agriculture suisse. Nous sommes maintenant si bon marché que nos concurrents veulent se protéger contre notre offre. C'est une première: l'UE a décidé de frapper la poudre de lait suisse de droits de douane. L'exemple montre aussi que les autres pays n'aspirent au libre-échange que tant qu'ils y trouvent leur avantage.

Même si les baisses de prix répétées des matières premières de ces dernières années sont toujours restées sans effet sur les prix à la consommation, le retour de bâton d'une hausse des prix, lui, ne s'est pas fait attendre. Les brasseries en veulent plus pour leur bière, les boulangers pour leur pain, les restaurateurs pour

le café et les grands distributeurs pour tout un éventail de denrées alimentaires. Des exemples de calcul réalisés par l'Union suisse des paysans (USP) ont pourtant démontré que le prix des matières premières ne représente qu'une infime partie du prix au rayon, et que les causes du renchérissement ne sont que marginalement imputables aux producteurs. Il est en revanche indéniable que d'autres coûts ont augmenté l'année dernière. De ce fait, les recettes supplémentaires escomptées par les paysans se sont réduites à bien peu de choses suite à la forte montée des prix de l'engrais, du fourrage, du carburant ou de l'énergie.

Depuis que la compétitivité internationale de notre agriculture s'est améliorée, le plan du Conseil fédéral pour un accord de libre-échange agricole avec l'UE avance avec le vent en poupe. L'USP a réalisé une étude sur le sujet. Elle a pu en conclure que, malgré la baisse des coûts de production et des prix plus élevés grâce à la «suissitude» des produits, le revenu agricole des familles paysannes se verrait amputé de moitié. Même en tenant compte du fait que le pire scénario possible, à savoir un aboutissement du cycle de Doha à l'OMC, ne devrait pas se produire ces prochaines années, un tel accord n'en demeure pas moins insoutenable en l'état actuel des choses.

L'année dernière, il a été possible de franchir une nouvelle étape de la réforme agricole en concluant la Politique agricole 2011. Après avoir constaté que le Conseil fédéral avait ignoré les résultats de la consultation sur toute la ligne, l'USP s'est vue contrainte de passer par le Parlement pour que les remaniements nécessaires soient apportés au projet. Ce n'est que grâce à l'excellente collaboration au sein de l'agriculture, soutenue par l'ensemble des organisations cantonales et sectorielles, que les deux chambres du Parlement ont finalement revu



la copie du Conseil fédéral: elles ont relevé l'enveloppe budgétaire de 150 millions de francs, autorisé les importations parallèles, maintenu le supplément pour le lait transformé en fromage et le supplément de non-ensilage et préservé les éléments-clés du droit foncier rural et du bail à ferme agricole. La proposition de prévoir une adaptation ponctuelle des paiements directs en faveur d'une agriculture productrice a été faite dans le cadre de la consultation concernant les ordonnances de la PA 2011.

Au regard de l'issue positive de la PA 2011, c'est à juste titre que l'USP peut se targuer d'avoir remporté un grand succès. Cela dit, l'Union s'est aussi montrée active sur d'autres dossiers politiques et a obtenu beaucoup pour les familles paysannes: ordonnance sur la protection des animaux, contrôle des animaux avant l'abattage, éradication de la diarrhée virale bovine, rachat du courant injecté au prix coûtant, loi sur l'imposition des huiles minérales, redevance poids lourds, mini-révision de l'aménagement du territoire, droits de passage – pour ne citer que quelques réussites. Sans oublier le formidable deuxième tour de la campagne d'image «Proches de vous. Les paysans suisses.» avec ses vedettes en chemise edelweiss.

Le mot de la fin, chères paysannes et chers paysans, n'a rien d'une prophétie mais tout d'une certitude: nous, ainsi que tous nos collaborateurs et collaboratrices du secrétariat, allons continuer de mettre le turbo pour défendre vos intérêts!

Sommaire

Editorial

L'année 2007 en bref

Situation du marché	4
Les activités de l'USP	6

Organigramme

9

Rapports des départements

Économie, politique et relations internationales	10
Production, marché et écologie	13
Communication	16
Affaires sociales, formation et services	18
Services internes	22

Les organes de l'USP

Organisations faîtières	23
Comité	25
Chambre d'agriculture	26
Assemblée des délégués	28

L'USP en bref

29

L'année en cours

30

Hansjörg Walter
Président

Jacques Bourgeois
Directeur

Crédits photos:

Union Suisse des Paysans, Fruit-Union Suisse, die grüne, Bauernzeitung, OCA Küssnacht, agrarfoto.com



Rétrospective: 2007, une année plutôt faste

Malgré des conditions météorologiques parfois difficiles, l'année agricole s'est révélée dans l'ensemble positive et favorable à la croissance des cultures. Les prix de la viande ont affiché un niveau réjouissant presque tout au long de l'année. Sous l'effet du renchérissement de plusieurs matières premières agricoles sur le marché mondial, c'est aussi le prix du lait qui a été relevé en Suisse vers la fin de l'année. La valeur de la production agricole a marqué une hausse de 3,6% pour s'établir à 10,336 milliards de francs.

Conditions météorologiques favorables à la production végétale

L'année 2007 débute par un temps d'une douceur exceptionnelle; tout au long de l'année, les températures se situent au-dessus des moyennes saisonnières. Exception faite d'une longue période sans pluie au mois d'avril, les précipitations s'avèrent régulières, et la croissance végétale bénéficie d'un climat idéal. Malgré une récolte plus ardue qu'à l'accoutumée, les paysans sont parvenus à engranger du foin et de l'ensilage en quan-

tité suffisante avant l'hiver. La tendance au recul des céréales panifiables au profit des céréales fourragères se confirme aussi en 2007. Les précipitations abondantes de l'été entraînent une baisse de la récolte et de la qualité: le blé panifiable récolté totalise 312 300 tonnes, contre 630 000 tonnes de céréales fourragères.

Les surfaces cultivées en colza augmentent une nouvelle fois suite à l'attribution de contingents supplémentaires. Par conséquent, la récolte de colza affiche une hausse de 9% pour un volume total de 61 000 tonnes. Le recul des cultures de pommes de terre continue. Dans l'ensemble, les pommes de terre donnent un bon rendement et présentent une teneur en amidon élevée. Les prévisions tablent sur une récolte totale de 490 000 tonnes, dont 325 000 tonnes de pommes de terre de consommation. Malgré une menace importante de maladie, la récolte de betteraves sucrières s'annonce excellente, avec 1,6 tonnes et une teneur en sucre satisfaisante. Pour les légumes, le bilan de l'année 2007 est plus mitigé. Les températures élevées du mois d'avril permettent certes un début de saison précoce, mais les conditions météorologiques maussades vont par la suite compromettre les cultures à plus d'une reprise.

L'année 2007 restera aussi celle des attaques de feu bactérien les plus dévastatrices jamais observées. La propagation de la maladie nécessite l'arrachage d'une centaine d'hectares de fruits à pépins et des opérations d'élagage sur des surfaces encore plus importantes.



Le feu bactérien a sévi comme jamais par le passé en 2007. Il a fallu arracher plus d'une centaine d'hectares de cultures fruitières et des milliers d'arbres à haute tige.



Malgré ces conditions difficiles, l'année 2007 s'achève par une bonne récolte de fruits de table et de fruits à cidre. Les vendanges 2007 donnent une quantité plus importante que l'année précédente, tout en restant en dessous de la moyenne des dix dernières années. La qualité du raisin est en revanche excellente.

Production animale: bonne situation sur le marché

Le marché du bétail de rente profite des perspectives d'embellie sur le marché du lait. Une offre faible et une demande plutôt soutenue ont permis d'obtenir des prix assez élevés aux enchères. Le marché du bétail d'étable connaît une année faste, avec une bonne demande et des prix à la hausse par rapport aux années précédentes. Contrairement au bétail de transformation, le prix du veau reste élevé et fluctue moins que les années précédentes.

La production et la vente de porcs de boucherie se maintiennent à un niveau élevé tout au long de l'année. Les prix restent en revanche figés à bas niveau. Comme l'hiver s'est déroulé sans nouvelle vague de grippe aviaire, les consommateurs recommencent à manger de la volaille en toute confiance. Au cours de la première moitié de l'année, la production indigène permet tout juste d'assurer l'approvisionnement du marché en viande fraîche. Quant à la production suisse d'œufs, elle n'affiche qu'une minime variation par rapport à l'année précédente.

Retournement de tendance sur le marché du lait

Un retournement de tendance se dessine sur le marché international du lait en 2007. Plusieurs régions d'exportation connaissent des problèmes de sécheresse. En outre, la demande de produits laitiers prend un essor considérable dans des pays émergents, comme le montre l'exemple de la Chine. La perspective d'une pénurie de lait à l'échelle planétaire et la hausse impression-

nante des prix de la poudre de lait et du beurre ne restent pas sans conséquences sur le marché suisse du lait. Vers la fin de l'automne, les prix à la production ont augmenté de 6 centimes par litre, voire plus, en fonction des acheteurs.

La valeur de la production agricole s'est élevée à 10,336 milliards de francs selon une estimation de l'Office fédéral de la statistique pour l'année 2007. Cela correspond à une hausse de 3,6% par rapport à l'année précédente. La production animale représente 47,5% de cette valeur et la production végétale 43,4%. Les 9,1% restants résultent des prestations agricoles et des activités accessoires accomplies hors de l'agriculture. En 2007, la valeur ajoutée nette a progressé de 2,6% pour atteindre 1,727 milliards de francs. Le revenu net d'entreprise s'est élevé à 2,598 milliards de francs, soit une hausse de 2,1% par rapport à l'année précédente.



Un renversement de tendance s'est dessiné sur le marché international du lait en 2007. Le lait est devenu rare et les prix ont grimpé. Les paysans suisses en ont aussi profité vers la fin de l'année.

Les activités de l'USP en 2007

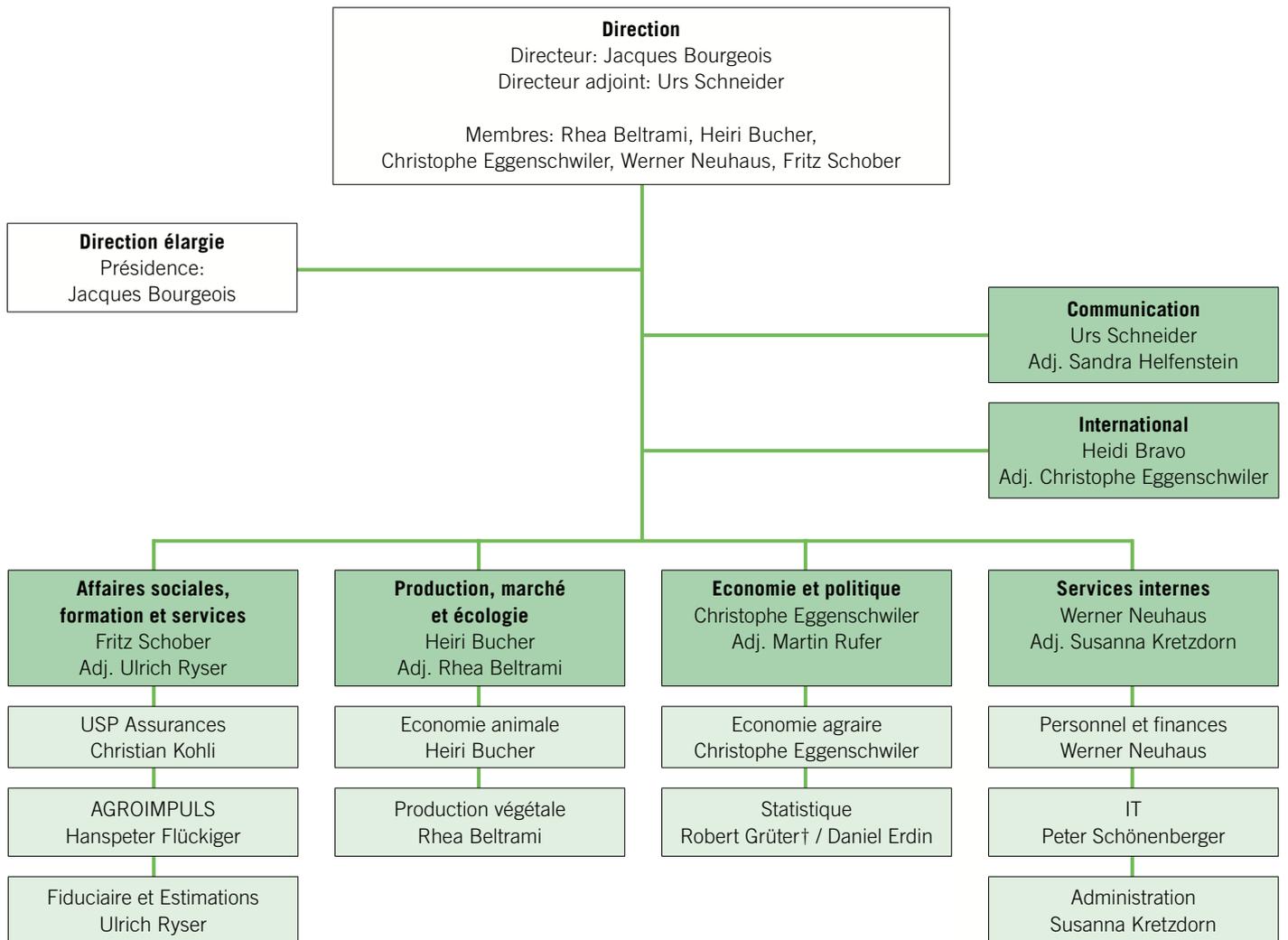
Le 30 novembre 2006, le programme d'activités 2007 a été approuvé par l'Assemblée des délégués de l'USP qui, ce faisant, a également fixé les objectifs de travail pour l'année en question. Le tableau suivant récapitule les résultats atteints durant l'année 2007.

Les objectifs fixés pour 2007	Les résultats obtenus en 2007
Accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux	
Approfondir l'étude de l'USP sur les répercussions d'un accord de libre-échange avec l'UE.	Les résultats de l'étude, lancée en 2006 et élargie au début de 2007, ont été présentés lors d'une conférence de presse le 22 juin 2007 à Berne. L'étude est mise à jour en permanence, de nouveaux résultats sont attendus au printemps 2008.
Renforcer le forum Agriculture CH-UE et la collaboration avec le COPA; analyser la tournure des événements dans l'UE et publier un bulletin d'information mensuel.	La coopération avec le COPA a été renforcée en 2007, de nombreux contacts se sont intensifiés lors du congrès annuel du COPA/COGECA à Prague. Les newsletters sont diffusées une fois par mois.
Recueillir des connaissances de base sur l'agriculture et la politique agricole des pays avec lesquels des négociations sont en cours ou prévues prochainement.	Etant donné que la Suisse entretient et développe grand nombre de relations bilatérales de façon autonome ou dans le cadre de l'AELE, il est important d'évaluer les conséquences de ces relations sur le secteur agricole. Cela s'avère particulièrement important dans la perspective d'accords de libre-échange avec de grands pays agricoles, tels que le Brésil, la Chine ou l'Inde. Des études sur les spécificités agricoles de ces pays ont été entamées.
Politique agricole 2011	
L'USP s'engage pour qu'il soit tenu compte des principales revendications de l'agriculture lors des débats parlementaires sur la PA 2011.	Le Parlement a tenu compte de plusieurs revendications de l'agriculture dans la PA 2011. Il a relevé l'enveloppe budgétaire de 150 millions de francs et alloué un soutien plus conséquent que prévu à la filière lait. L'autorisation des importations parallèles d'intrants agricoles constitue un pas important vers une baisse des coûts de production. Pour finir, le Parlement a accédé à d'autres demandes de l'agriculture en conservant les éléments clés du droit foncier rural et du bail à ferme agricole. Dans l'ensemble, ces remaniements devraient permettre d'atténuer les conséquences de la PA 2011.
L'USP mobilise tous ses moyens pour que les décisions du Parlement donnent lieu à une mise en œuvre des ordonnances qui soit conforme aux exigences de la pratique.	A quelques exceptions près, les modifications apportées à 25 ordonnances, approuvées sous forme d'un premier train en novembre 2007, tiennent compte des besoins de la pratique. L'USP et ses organisations membres se sont opposées avec succès à un durcissement généralisé des prestations écologiques requises.
Stratégie et orientation de la politique agricole à long terme	
Poursuivre le développement de la stratégie de l'USP pour l'agriculture suisse et mettre en œuvre les mesures qui y sont formulées.	L'USP a peaufiné et actualisé sa stratégie lors d'un séminaire qui a eu lieu en avril 2007. Celle-ci a notamment été adaptée à la nouvelle situation régnant sur les marchés agricoles internationaux. Certaines des mesures formulées ont pu être mises en œuvre dans le cadre de la PA 2011 (p.ex. importations parallèles, aide aux exploitations, améliorations structurelles).
Achever l'étude sur les domaines politiques qui ont une incidence sur l'agriculture.	L'étude réalisée par l'EPF de Zurich est terminée. Le rapport final publié devrait permettre de définir les mesures concrètes à prendre au niveau politique (et en matière de politique agricole).
Préciser quelle est la position de l'USP par rapport aux grands axes de la politique agricole à moyen et long terme.	En 2007, deux groupes de travail ont été constitués afin d'élaborer des propositions en vue d'améliorer les conditions cadres au niveau politique. L'un d'eux s'est consacré au développement du système des paiements directs, l'autre à la question de savoir dans quelle direction les domaines politiques ayant trait au territoire et à l'agriculture (politique agricole, aménagement du territoire, etc.) devront évoluer du point de vue de l'USP.
Nouvelle politique agricole	
Prendre position par rapport au deuxième message et aux ordonnances du premier message relatifs à la «Nouvelle politique régionale» et assurer un suivi des débats parlementaires.	Le deuxième message a été soutenu et approuvé sans qu'il soit nécessaire d'apporter des modifications. Le programme pluriannuel a également été accepté.
Défendre les intérêts de la paysannerie dans d'autres dossiers politiques qui exercent un impact sur l'aménagement du territoire; identifier les potentiels de synergies réalisables dans l'espace rural.	Un groupe de travail interne se charge à présent d'élaborer un concept concernant l'utilisation du territoire, comprenant une analyse des dossiers politiques qui exercent un impact sur l'aménagement du territoire ainsi qu'un catalogue des potentiels de synergies existants.
Assurer le suivi de projets influant sur le développement régional.	Il est prévu d'intensifier la collaboration entamée avec Agridea en matière de «développement de l'espace rural».



Les objectifs fixés pour 2007	Les résultats obtenus en 2007
Production d'énergie dans l'agriculture	
Développer et mettre en œuvre la stratégie visant à promouvoir la production d'énergie dans l'agriculture.	En assurant un suivi rapproché de plusieurs dossiers sur l'énergie au Parlement, l'USP a exercé une influence non négligeable sur leur mise en œuvre par voie d'ordonnances. L'USP a ainsi obtenu un traitement préférentiel des biocarburants dans le cadre de la réforme de l'imposition des huiles minérales. Concernant l'achat du courant injecté dans le réseau au prix coûtant, l'amélioration des conditions cadres acquise devrait permettre d'exploiter le potentiel agricole en matière énergétique. Lors de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, l'USP a imposé une formulation assez vague des distances maximales pour les transports de substrat et de co-substrat agricoles et demandé que la libre concurrence puisse se développer.
Réaliser une étude sur le potentiel de la production de carburants dans l'agriculture.	Au début de l'année, la direction et le comité ont adopté la stratégie de l'USP dans le domaine de l'énergie. La stratégie a été développée en permanence au long de l'année, notamment dans le domaine des biocarburants.
Informers les agriculteurs sur la production d'énergie dans l'agriculture par l'intermédiaire des organisations paysannes cantonales et des services de vulgarisation.	L'USP a répondu à un vif intérêt en donnant de nombreux exposés sur le potentiel de la production d'énergie. Elle a intensifié sa collaboration avec de multiples partenaires et accompagné des projets intéressants (concernant p. ex. les conséquences de la production de biocarburants sur l'agriculture suisse).
Mettre sur pied une commission sectorielle de l'USP dans le domaine de l'énergie.	La mise sur pied d'une commission sectorielle dans le domaine de l'énergie a été repoussée. Les membres de l'USP sont informés lors des séances de la Chambre d'agriculture et de la KOKO/KOL.
Promotion des ventes et des exportations	
Exiger le maintien du soutien aux exportations et une amélioration de la répartition des contingents tarifaires dans le cadre des débats parlementaires sur la PA 2011.	Le Parlement a malheureusement abrogé les bases légales relatives aux subventions à l'exportation dans la loi sur l'agriculture. Une motion préparée par l'USP a invité le Conseil fédéral à présenter des propositions pour développer le système d'importation en vigueur par la mise aux enchères des contingents tarifaires pour la viande et le bétail de boucherie.
Veiller à ce que les moyens financiers relevant de la «loi chocolatière» soient affectés de la meilleure façon possible.	Les 80 millions de francs destinés à l'exportation de denrées alimentaires transformées ont été utilisés de façon ciblée.
Déterminer les possibilités d'exportation pour les produits agricoles suisses.	Avec le soutien de l'USP, Proviande a créé une plate-forme d'exportation et constitué une commission du marketing d'exportation. Leur objectif est de promouvoir la vente de spécialités à base de viande à l'étranger et de soutenir les entreprises d'exportation. Dans le cadre des accords bilatéraux avec l'UE, il a été possible de négocier un contingent de 1900 tonnes de produits carnés pour des exportations en franchise de droits.
Permettre une large utilisation de la marque Suisse Garantie.	L'USP a proposé à Coop d'utiliser à l'avenir la marque d'origine Suisse Garantie pour les produits de l'assortiment Pro Montagna. Des premières discussions se sont en outre déroulées avec hotelleriesuisse et GastroSuisse afin d'également ancrer la marque Suisse Garantie dans ces domaines.
Évaluer s'il y a lieu d'améliorer la collaboration dans le domaine de la promotion des ventes.	AMS a donné mandat de réaliser un sondage sur les attentes et les besoins des organisations concernées, dans le but d'améliorer la collaboration dans le domaine de la promotion des ventes.
Mise en œuvre du nouveau projet de communication externe	
Organiser la conférence de presse de début d'année.	L'USP présente son rapport de situation 2006, fait une rétrospective et analyse les perspectives de la politique agricole sur l'exploitation de la communauté de générations Schwab à Walperswil, dans le canton de Berne. La conférence de presse bénéficie d'un large écho dans les médias.
Anticiper les prises de position sur des thèmes d'importance pour l'agriculture.	L'organisation de 7 conférences de presse, la publication de 70 communiqués de presse et de 20 points de vue, ainsi que les innombrables interviews et déclarations faites par des personnalités ou par les services de communication de l'USP ont permis de relayer les positions et les revendications du secteur agricole.
Entretenir et consolider les contacts avec les associations de l'économie.	Des personnalités de l'USP ont mené des discussions avec des représentants de l'économie, d'institutions et de groupes d'intérêts. Des rencontres fréquentes sur des sujets d'actualité ont eu lieu avec COOP, Migros, des organisations de consommateurs et, plus récemment, avec les associations des cafetiers et des restaurateurs. Le directeur d'Avenir Suisse a été invité à un échange de vues lors d'une séance du comité de l'USP.

Les objectifs fixés pour 2007	Les résultats obtenus en 2007
Développement de la campagne d'image	
Poursuivre la communication de base «Proches de vous. Les paysans suisses.» avec la participation de nouvelles personnalités.	Michael Schumacher, Stéphane Lambiel, Stephanie Glaser, Nadia Nadelmann, Stephan Eicher sont les nouvelles têtes d'affiche de la campagne d'image. Ils suscitent un grand intérêt et un écho positif vis-à-vis de l'agriculture.
Associer plus fortement les projets d'accompagnement à la campagne principale.	La mise en réseau des projets se poursuit. Rares sont ceux qui ne sont pas encore associés à «Proches de vous. Les paysans suisses.»
Organiser les projets prévus par la communication de base: campagne médiatique, travail de relations publiques, brunch à la ferme, présence lors de foires, école à la ferme, visites d'étables, etc.	Toutes les mesures prévues ont été concrétisées.
Renouveler le matériel d'exposition et assurer une présence au moins lors de 25 foires.	Une présence a été organisée lors de 34 foires à l'échelle nationale.
Poursuivre les projets complémentaires à la communication de base dans les cantons et les régions.	Un soutien a été accordé à 48 projets complémentaires de 16 organisations, avant tout aux présences lors de foires régionales ou d'expositions, mais aussi à l'occasion de projets de plus grande taille, à l'instar de la «Sichlete» sur la place fédérale à Berne.
Renforcer la communication envers les jeunes et coordonner des projets dans les écoles.	La communication envers les enfants, les adolescents et les jeunes adultes s'est vue renforcée par le soutien du «Landdienst – Horizon ferme», la participation à des projets comme «Mister Heubuuch» ou «Naturtalent» ou la reprise de «Pick up» par la communication de base.
Formation professionnelle	
Poursuivre les projets «Ordonnance sur la formation professionnelle» et «Plan de formation» jusqu'à leur validation.	L'ordonnance sur la formation professionnelle et le plan de formation pour le certificat fédéral de capacité ont été révisés sur la base des résultats de la consultation et sont sur le point d'être validés par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. Les travaux de mise en œuvre de l'ordonnance et du plan de formation pour l'attestation fédérale de formation professionnelle ont passé le test de consistance et peuvent être mis en consultation officielle.
Donner un ancrage fort aux examens professionnels et aux examens de maîtrise et développer les modules correspondants.	Les modules «Technique agricole» et «Énergie» font désormais partie des modules proposés.
Introduire les nouveaux règlements sur les examens professionnels et de maîtrise.	Les nouveaux règlements sur les examens professionnels et de maîtrise sont mis en œuvre sur la base de la nouvelle structure.
Poursuivre l'offensive de formation continue ARC.	76 personnes issues de 39 exploitations ont accompli la formation continue ARC (actif, régional, créatif) dans cinq centres de formation.
Collaborer au développement du système des connaissances agricoles.	Les demandes formulées par la base professionnelle ont été présentées aux comités régionaux et nationaux.
Prestations en faveur des familles paysannes	
Proposer des prestations de conseil de haute qualité.	Il a été possible d'offrir des prestations de conseil de haute qualité et de les maintenir à un niveau élevé. L'offre a également été développée si nécessaire.
Développer une offre encore plus vaste d'assurances dans l'agriculture et consolider la protection juridique AGRIPROTECT.	La caisse-maladie Agrisano a complété son offre par des prestations LAA. La caisse de pension de l'agriculture suisse (CPAS) a encore relevé son taux de couverture et prévu une baisse importante des ses primes en 2008. Les personnes affiliées à la caisse-maladie Agrisano ont augmenté d'environ 3% au 1.1.2008. Elles sont surtout issues de la population paysanne. AGRIPROTECT se développe avec succès: son portefeuille d'assurances a grandi de 9% durant l'année.
Adapter le centre de placement de stagiaires et d'employés à la nouvelle situation.	Le remodelage du service de placement de stagiaires et d'employés s'est déroulé selon les plans prévus. La bourse d'emplois a été lancée sur le site d'AGROIMPULS à la fin de l'année.
Soutenir activement les agriculteurs pratiquant la vente directe grâce aux prestations d'AGROIMPULS.	L'offre a été adaptée afin de répondre encore mieux aux besoins des exploitants qui pratiquent la vente directe. Le chiffre d'affaires du marché paysan a enregistré une nette progression.
Améliorer la formation professionnelle et la formation continue.	La formation professionnelle et la formation continue ont bénéficié d'une amélioration générale. Les cours ont été développés.
Renforcer la position de l'Office de constructions agricoles (OCA).	L'Office de constructions agricoles tient bien le cap qu'il s'est fixé dans son plan d'action.
Étudier les possibilités d'offrir de nouvelles prestations dans les domaines des services financiers et du contrôle de gestion.	Une première évaluation a déjà eu lieu. L'étude des possibilités se poursuit.



■ Départements
■ Divisions

* Dotées d'une propre personnalité juridique (pas de subordination directe à la direction opérationnelle)

† C'est avec beaucoup de chagrin que nous avons appris le décès de Robert Grüter, responsable de la Division Statistique pendant de nombreuses années, survenu quelques mois avant son départ à la retraite.



Christophe Eggenschwiler,
responsable du Département
Economie et politique

La PA 2011 et le libre-échange en ligne de mire

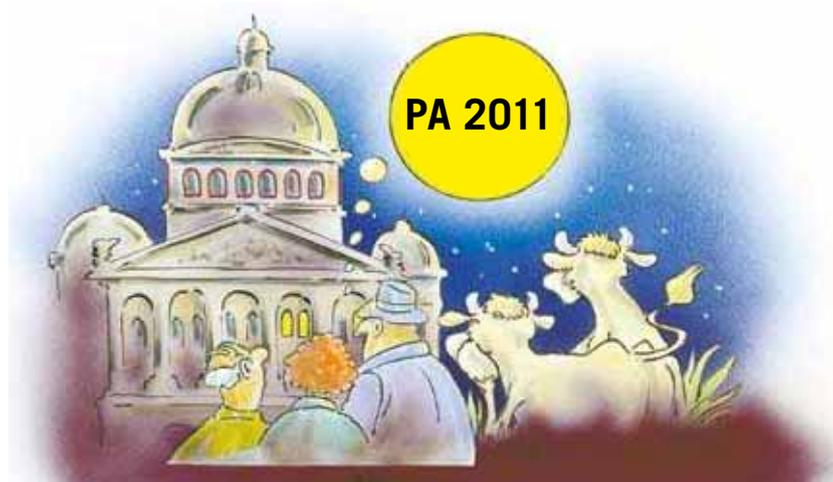
De par le rôle directeur qu'il joue dans toutes les questions relevant de la politique agricole, le Département Économie et politique a été sollicité dans de nombreux domaines en 2007. Parmi les principaux thèmes abordés figuraient les ajustements au projet de réforme de la PA 2011, la suite des pourparlers à l'OMC, les accords bilatéraux de libre-échange, dont en particulier l'accord agricole avec l'UE, ainsi que la promotion de l'espace rural.

Politique agricole 2011

L'USP et ses organisations membres sont intervenues avec insistance pour que les propositions du Conseil fédéral concernant la PA 2011 soient améliorées. La direction et la coordination de ces activités ont été assurées par l'USP. La cohésion des forces engagées a contribué à ce que le Parlement apporte des ajustements substantiels à la PA 2011 en faveur des familles paysannes:

- **Enveloppe budgétaire:** le Parlement a octroyé 150 millions de francs supplémentaires à l'agriculture pour la période 2008–2011, portant ainsi l'enveloppe budgétaire totale à 13,649 milliards de francs.

- **Filière lait:** Facteur important du prix du lait, le supplément pour le lait transformé en fromage est maintenu à 15 cts./kg. Le supplément de non-ensilage reste fixé à 3 cts./kg.
- **Culture des champs:** Les contingents tarifaires de pommes de terre continuent d'être répartis selon le système de la prestation fournie en faveur de la production suisse. L'augmentation de l'enveloppe budgétaire a également permis de relever les contributions à la surface de cultures spécifiques.
- **Élevage bovin:** Les paiements directs en faveur de l'élevage bovin ont été fixés à un niveau plus élevé par rapport à la proposition initiale du Conseil fédéral.
- **Coûts de production:** L'autorisation des importations parallèles pour les moyens de production agricoles et les biens d'investissement va permettre à l'agriculture de réaliser des économies de l'ordre de 25 à 30 millions de francs par an.
- **Droit foncier rural:** La limite définissant l'entreprise agricole n'est que relevée à une unité de main-d'œuvre standard. Par ailleurs, et ce contre la volonté du Conseil fédéral, il a été décidé de conserver la charge maximale et la limitation du prix du sol agricole qui constituent des éléments clés du droit foncier rural.
- **Bail à ferme agricole:** Le contrôle du fermage applicable aux immeubles agricoles est maintenu.
- **Écologie:** Il a été possible de s'opposer à un durcissement généralisé des exigences en matière d'écologie. L'USP s'est en outre engagée pour que la mise en œuvre de la Politique agricole 2011 par



Pour l'USP, il n'était pas question de se contenter d'attendre la PA 2011. Elle est intervenue de tout son poids pour influencer les débats parlementaires.

voie d'ordonnance se déroule en conformité avec la pratique. Elle s'est laissée guider par les principes suivants: «pas d'affaiblissement de la production – pas de coûts supplémentaires – pas de nouvelles contraintes». Malgré les améliorations apportées, la PA engagée par le Parlement reste une réforme radicale pour les familles paysannes. Les améliorations précitées devraient cependant permettre qu'elle se fasse de manière socialement supportable.

Issue incertaine des négociations de l'OMC

Après la suspension temporaire des négociations de l'OMC en juin 2006, l'UE et les Etats-Unis ont réaffirmé, début 2007, leur intérêt de voir aboutir le cycle de Doha. Il s'est cependant révélé que les négociations resteraient difficiles. Le 13 mai, des représentants des organisations paysannes du Japon, de Corée, de Norvège et de Suisse se sont rencontrés à Genève pour parler des développements récents à l'OMC. Le document publié le 30 avril 2007 par Crawford Falconer, le président du dossier agricole de l'OMC, s'est trouvé au centre de leurs discussions. En cas de mise en œuvre du projet présenté, les importateurs nets de produits alimentaires et bon nombre de pays en voie de développement figureraient parmi les perdants. Dans une déclaration commune, les représentants des organisations agricoles ont rejeté le document de Crawford Falconer, et ils ont exigé que les considérations autres que d'ordre commercial soient de nouveau prises en compte. Les négociations menées au mois de juin entre, d'une part, le Brésil et l'Inde qui représentaient les pays en voie de développement et, de l'autre, les pays industrialisés, ont tourné court. Le Brésil et l'Inde ont réclamé de nouvelles concessions dans le domaine agricole, tandis que les pays industrialisés entendaient obtenir une plus large ouverture des marchés pour les biens industriels et les services. A la suite de cela, Crawford Falconer a publié un nouveau document le 17 juillet pour faire le point de la situation des négociations dans le domaine agricole. Le document a donné lieu à d'intenses discussions dans les pays membres de l'OMC pendant la pause estivale. Les négociations ont repris à Genève au mois de septembre 2007. A la fin du mois d'octobre, les représentants des organisations agricoles du Japon, de Norvège et de Suisse se sont retrou-

vés à Genève pour porter une nouvelle fois au plus haut niveau leurs revendications concernant les négociations de l'OMC. Ils ont remis leur déclaration commune au directeur général adjoint, Harsha Singh, le 30 octobre. L'USP et les autres organisations agricoles restent très vigilantes et intensifient leur collaboration afin de pouvoir réagir ensemble et dans les plus brefs délais selon la tournure que prendront les négociations. Pour notre agriculture, les enjeux sont considérables.

Les accords bilatéraux de libre-échange ont la cote

L'USP a assuré un suivi permanent des négociations menées avec l'Algérie, l'Indonésie, le Japon, la Thaïlande, les États du Golfe, la Colombie et le Pérou en 2007, pour éviter que la Suisse n'accepte des concessions préjudiciables à notre agriculture. En 2007, des accords bilatéraux de libre-échange ont été conclus avec l'Égypte et le Canada. Les accords conclus jusqu'ici sont restés sans conséquences notoires sur l'agriculture suisse. Si les accords comprenant une composante agricole se multiplient, l'addition des concessions accordées conduira inévitablement à un démantèlement sensible de la protection douanière.



A l'approche des élections fédérales 2007, l'USP a invité candidats et candidates à une séance d'information sur les sujets d'actualité du monde agricole.

L'impact d'un accord de libre-échange avec l'UE sur le secteur alimentaire

L'USP a réalisé une étude sur les conséquences d'un éventuel accord de libre-échange agricole avec l'UE et les a comparées avec celles de la politique agricole nationale et celles d'un accord à l'OMC. Les résultats les plus récents ont été présentés lors d'une conférence de presse le 22 juin 2007. Les conséquences financières seraient très lourdes pour les agriculteurs, qui verraient leurs revenus fondre de moitié. Les répercussions se feraient surtout sentir sur les grandes cultures, les cultures spéciales et, de manière plus générale, dans la zone de plaine. L'Union suisse des paysans est parvenue aux conclusions suivantes:

- L'agriculture suisse n'est pas en mesure de supporter un tel accord en l'état actuel des choses.
- Bien qu'elle ne soit pas imminente, la conclusion d'un éventuel accord à l'OMC constitue un facteur important à considérer.
- Les principaux obstacles qui pénalisent l'agriculture résident dans le niveau élevé des coûts de production et leur renchérissement permanent, ainsi que dans l'environnement économique coûteux qui prévaut en Suisse.
- Il n'existe à ce jour que peu d'informations relatives aux mesures d'accompagnement et aux moyens financiers prévus pour compenser la perte de revenu attendue dans l'agriculture.

Pour toutes ces raisons, l'USP est intervenue à plusieurs reprises auprès du Conseil fédéral pour qu'il renonce à entamer des négociations.

Développement de l'espace rural

A l'automne 2007, le Parlement a adopté le programme pluriannuel de «nouvelle politique régionale». L'USP a suivi les débats et a soutenu l'objectif de fond visé par les ordonnances en question, à savoir de renforcer l'économie dans les régions. En parallèle à la nouvelle politique régionale, la loi sur la protection de la nature et du paysage a fait l'objet d'une révision, et l'ordonnance sur les parcs a vu le jour. L'USP a pris position sur les exigences auxquelles les trois catégories de parcs devront répondre (parcs nationaux, parcs naturels régionaux et parcs naturels périurbains).

La division USP Statistique

L'objectif de la division USP Statistique est de fournir des chiffres sur la situation de l'agriculture et de l'économie alimentaire en Suisse. Les prix et les quantités de la production agricole, les comptes économiques de l'agriculture (en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique), l'observation du coût des moyens de production, l'évaluation des données concernant le commerce extérieur, ainsi que le bilan des fourrages et le bilan alimentaire de Suisse constituent les principaux domaines d'activité de la division. L'explosion des prix sur les marchés agricoles internationaux aura été un des moments forts de l'année 2007. Suite à cela, la division USP Statistique s'est intéressée de plus près à cette évolution. A la fin de l'année, il a été possible de terminer la deuxième étape de la révision de l'indice des prix d'achat des agents de production agricoles, au cours de laquelle un accent particulier a été mis sur le coût du travail et du capital. Dans le cadre des discussions menées autour de la PA 2011, des négociations de l'OMC, de la modification de la TVA et d'un éventuel accord de libre-échange avec l'UE, des modèles de calcul ont été créés sur la base de dépouillement centralisé des données comptables d'Agroscope FAT. Les résultats ont permis au Département Économie et politique de formuler des pronostics quant aux conséquences possibles des divers scénarios concernant la politique agricole.

Choix de publications

La division USP Statistique édite, seule ou en collaboration avec d'autres organisations, plusieurs publications statistiques, dont en 2007: «Statistiques et évaluations concernant l'agriculture et l'alimentation 2006», «Statistique laitière de la Suisse 2006», onze numéros des «Données mensuelles sur l'agriculture» ainsi que trois numéros du bulletin «Agristat-News». Les chiffres obtenus sont aussi utilisés pour d'autres publications de l'USP ou diffusés dans des communiqués de presse. Pour finir, la division réalise aussi des rapports pour le compte d'autres organisations.



Encourager la production et obtenir un accès aux marchés

Le Département Production, marché et écologie s'est occupé d'un large spectre de thèmes en 2007. Il a notamment collaboré à la recherche des meilleures solutions possibles s'agissant des délibérations sur la PA 2011, de la révision de l'ordonnance sur la protection des animaux, de la promotion de l'exportation de spécialités à base de viande, de l'éradication de la diarrhée virale bovine, de la mise en application de SwissGap et de divers dossiers dans le domaine énergétique.



Heiri Bucher,
responsable du Département
Production, marché et écologie

Production animale

- **Révision de l'ordonnance sur la protection des animaux:** A l'issue de négociations intenses et parfois ardues, l'Office vétérinaire fédéral a accepté de revenir sur ses exigences maximales. S'il tient parole, pour les détenteurs d'animaux de rente les nouvelles dispositions sur la protection des animaux devraient se révéler plus acceptables que le projet mis en consultation. L'arrêté du Conseil fédéral et leur entrée en vigueur sont attendus pour 2008.
- **Exportation de spécialités suisses authentiques à base de viande:** L'USP s'est engagée au sein du groupe de travail «Vision Export» institué par Proviande. Les résultats sont la création d'une plateforme de promotion des exportations, la mise sur pied de la commission du marketing d'exportation, l'accroissement des fonds propres consacrés au financement des mesures de promotion des ventes à l'étranger, ainsi que l'admission d'un contingent de 1900 tonnes pour l'exportation de produits carnés en franchise de droits vers l'UE.
- **Diarrhée virale bovine (BVD):** Au terme d'intenses travaux préliminaires, le Conseil fédéral a adopté les bases légales en vue d'éradiquer la BVD. Il a en outre accédé à la demande des Producteurs suisses de bétail bovin (PSBB) et conféré force obligatoire au paiement d'une contribution par tête de bétail. Les bases pour le lancement de la campagne d'éradication à partir de 2008 ont ainsi été posées.

- **Contrôle des animaux avant l'abattage:** L'USP a demandé aux autorités vétérinaires de vérifier les dispositions relatives au contrôle des animaux avant l'abattage. Il n'est pas possible de prévoir des dérogations au droit alimentaire européen, car elles pourraient compromettre la capacité d'exportation de la Suisse. Dans l'application de la loi, les cantons disposent cependant d'une certaine marge de manœuvre qu'il convient d'utiliser pour permettre une mise en œuvre adaptée à la pratique.
- **Contrôle du trafic des animaux:** Plusieurs projets ont été accompagnés, à savoir l'entrée en vigueur de l'obligation de notifier les déplacements d'animaux au jour près à partir de mai 2007, l'obligation de notifier les déplacements de courte durée ou ceux liés à l'estivage à partir de 2008, la distribution gratuite de marques auriculaires de remplacement pour le bétail bovin et la saisie individuelle des porcins.

AQ-Viande Suisse

Le nombre d'exploitations AQ-Viande Suisse reconnues a encore progressé de 4,2% et s'est établi à 14 120 exploitations. Dans le cadre d'une révision de grande envergure, les directives AQ ont été simplifiées et adaptées aux nouvelles dispositions légales, puis complétées par des conditions générales. Depuis l'automne 2007, les producteurs peuvent en outre commander des panneaux d'étable permettant de reconnaître les exploitations AQ. Ces panneaux disponibles au prix coûtant ont bénéficié d'une forte demande.



ces tarifaires pour les importations de sucre en provenance de pays en voie de développement.

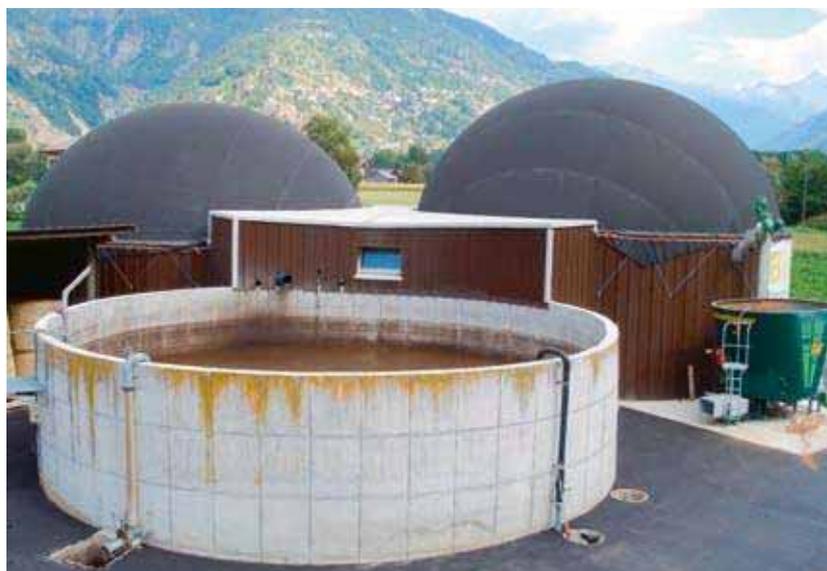
- **L'année du feu bactérien:** Les attaques du feu bactérien ont été de loin les plus dévastatrices en 2007. D'intenses discussions ont eu lieu concernant l'application de streptomycine, un antibiotique utilisé contre le feu bactérien en Allemagne et en Autriche. Au mois de juillet, une demande a été déposée à l'OFAG pour autoriser l'usage de streptomycine. L'USP et la Fruit-Union Suisse sont intervenues auprès du Conseil fédéral pour que la substance soit autorisée. En janvier 2008, ce dernier a finalement donné son feu vert à la streptomycine pour une période limitée.
- **Loi sur la protection des obtentions végétales:** Après une discussion de plusieurs années, le Parlement a adopté la révision de la loi sur la protection des obtentions végétales lors de la session d'automne. L'USP s'était engagée en faveur d'un texte conforme à la législation internationale (UPOV). En même temps, elle avait aussi lutté pour le maintien du «privilege de l'agriculteur» qui permet aux agriculteurs d'utiliser le produit de leur récolte à des fins de reproduction sur leur propre exploitation.

Écologie, énergie et transports

- **Écologie:** La problématique de la pollution aux particules fines et la question de savoir dans quelle mesure l'agriculture en est responsable ont une fois de plus occupé les esprits. Selon un nouveau calcul de l'Office fédéral de l'environnement, les émissions de l'agriculture ne représenteraient plus qu'un tiers des chiffres initiaux. C'est avec des faits probants à l'appui qu'il a aussi été possible de démentir les accusations formulées à l'encontre de l'agriculture, souvent désignée parmi les principaux responsables du changement climatique. L'écologie va par ailleurs constituer un thème important lors de la mise au point du système des paiements directs.
- **Énergie:** Plusieurs dossiers ont permis à l'USP de faire valoir ses compétences sur la question de l'énergie et d'exercer une influence sur des lois et des ordonnances (rétribution couvrant les coûts de

production du courant injecté dans le réseau, loi sur l'imposition des huiles minérales, etc.). Le grand intérêt que suscite la production d'énergie dans l'agriculture s'est à la fois manifesté sur un plan théorique (nombre d'exposés) et dans la pratique (progression notable de la quantité d'énergie produite par les exploitations agricoles).

- **Transports:** L'agriculture suisse ne saurait se passer des transports routiers pour accéder aux régions plus reculées. L'USP s'est donc engagée contre une augmentation de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) afin d'éviter une charge supplémentaire pour l'agriculture. Malgré l'importante campagne menée contre cette augmentation, le Conseil fédéral a relevé les taux applicables de 11% à partir de 2008. Il a quand même été possible de récolter un succès partiel: les véhicules de la classe Euro 3 ne passeront pas dans une classe de redevance RPLP plus élevée. Cette décision est d'une grande importance pour le secteur, puisqu'elle concerne la majorité des véhicules en circulation.



Les centrales de biogaz destinées à la production d'énergie verte sont en plein boom. Cette branche de production est rendue attrayante par le rachat du courant injecté au prix coûtant.



Urs Schneider,
responsable de la
Communication

Des têtes d'affiche pour une campagne qui cartonne

Plus les thèmes politiques dominent l'actualité, plus le monde vit au rythme des changements – et plus la communication se trouve mise à contribution. Sous cet angle, l'année 2007 s'est avérée une année de travail intense. Les activités du service de communication ont surtout tourné autour de la PA 2011, d'un éventuel accord de libre-échange avec l'UE, du deuxième tour de la campagne de base avec de nouvelles personnalités arborant la chemise edelweiss et de la réalisation d'un nouveau stand de foire.

L'année 2007 a débuté par la conférence de presse de l'an nouveau dans la communauté d'exploitation des familles Schwab et Züger. L'USP y a présenté son Rapport de situation consacré au taux élevé de working poor parmi les familles paysannes et à la question de l'alimentation durable sur un marché mondialisé. L'emploi du terme accrocheur de working poor a permis d'approfondir la thématique des revenus précaires qui prévalent dans les métiers de la terre et également donné lieu à des discussions dans et hors de l'agriculture.

Information du public: appel à plus d'objectivité

En 2007, les commissions parlementaires, le Conseil national et le Conseil des Etats ont adopté la PA 2011 au terme de leurs délibérations. La communication a assuré un suivi attentif de ce dossier politique de grande importance pour les familles paysannes. Elle s'est aussi intéressée de près à l'accord de libre-échange avec l'UE envisagé par le Conseil fédéral. C'est dans cette perspective que la deuxième conférence de presse de l'année a eu lieu au mois de juin. A cette occasion, l'USP a présenté son étude approfondie sur les conséquences désastreuses qu'un tel accord impliquerait pour plusieurs branches et zones de production, faisant savoir qu'elle ne pouvait que s'y opposer en l'état actuel des choses. A l'automne, un retournement de tendance s'est dessiné sur le marché mondial. Les prix des matières premières agricoles se sont orientés à la hausse pour la première fois depuis longtemps. Plusieurs entreprises de transformation et commerçants ont flairé la bonne aubaine et annoncé une hausse des prix en invoquant le renchérissement des matières premières. Suite à cela, l'USP a multiplié ses appels à plus d'objectivité et de transparence dans l'information du public, que ce soit à travers plusieurs communiqués de presse ou lors d'entretiens personnels. Du fait que les matières premières agricoles ne constituent qu'une petite partie du prix payé par le consommateur, ce renchérissement à lui seul ne justifiait pas ou, tout au plus, qu'une modique adaptation du prix des produits. Par après, au moins les grands distributeurs ont accepté de communiquer plus clairement. Le dernier trimestre de l'année a été marqué



De passage au stand «Proches de vous. Les paysans suisses.» lors de sa tournée d'ouverture à l'OLMA 2007, la Présidente de la Confédération, Micheline Calmy-Rey (au centre), s'est à son tour laissée entraîner par l'enthousiasme de Stephanie Glaser (à droite) pour la chemise edelweiss.



par les élections fédérales. La communication s'est engagée à plusieurs niveaux et a apporté son soutien pour que l'agriculture puisse s'appuyer sur une bonne représentation au Parlement. On peut dire que c'est mission accomplie!

Succès retentissant grâce aux nouvelles têtes d'affiche

La communication de base s'est aussi montrée très active pendant l'année écoulée. Au printemps, l'apparition d'affiches et d'annonces avec des personnalités portant la chemise edelweiss marquait le coup d'envoi du deuxième tour de la campagne d'image. Une fois de plus, de nombreuses vedettes ont accepté de participer à la campagne «Proches de vous. Les paysans suisses.». Le septuple champion du monde de F1 Michael Schumacher, le double champion du monde de patinage artistique Stéphane Lambiel, l'actrice Stephanie Glaser, le chanteur Stephan Eicher et la chanteuse d'opéra Noëmi Nadelmann ont endossé la chemise paysanne. L'agriculture a une nouvelle fois bénéficié d'une très forte présence dans les médias: presque tous les journaux ont placé les images dans leur partie rédactionnelle. Une bonne part de ce succès revient aussi aux organisations cantonales ainsi qu'aux paysans et paysannes qui se sont rendus dans les rédactions locales pour y distribuer des dossiers de presse accompagnés de paniers de spécialités. Comme l'année précédente, les plus grandes gares de Suisse ont été la scène d'une distribution de berlingots de jus de pomme, cette fois-ci à l'effigie de Michael Schumacher.

Après la deuxième vague d'affichage vers la fin des vacances d'été, il a été possible de mesurer les effets de la campagne auprès des consommateurs. Les résultats étaient exceptionnels: le degré de sympathie (+13%), la conviction que les produits suisses sont de meilleure qualité (+6%) et qu'ils valent leur prix (+7%) ont enregistré une nette progression par rapport au dernier sondage réalisé cinq ans plus tôt. Au même titre, tant le score de notoriété (43% des personnes se souvenaient p.ex. avoir vu l'affiche avec Michael Schumacher) et le taux d'approbation de 60% pour le slogan «Proches de vous. Les paysans suisses.» se sont révélés excellents. Il

a en outre été possible d'inaugurer le nouveau stand de foire et ses modules «Le génie de l'élevage», «De la terre à la table» et «La ronde des terroirs» lors de l'OLMA à St-Gall. Stephanie Glaser et Noëmi Nadelmann ont participé à cette inauguration très réussie. La communication de base a aussi fait son apparition avec un rallye lors du festival beef.ch, qui a eu lieu sur les hauteurs du Pfannenstiel. Les autres projets de la campagne ont été poursuivis dans le cadre habituel. En outre le projet alémanique «Théâtre à la ferme» a été plus étroitement associé à la communication de base.

Au début du mois de novembre, le projet agrigate a franchi un nouveau pas avec le lancement de son nouveau site Internet. Quelques jours avant la fin de l'année, c'est finalement aussi l'USP qui disposait d'un site flamboyant neuf et mieux structuré. Nous allons continuer sur cette lancée!



Les nouvelles têtes d'affiche, dont le septuple champion du monde de F1 Michael Schumacher, n'ont pas manqué d'attirer l'attention du public.



Fritz Schober,
responsable du
Département Affaires sociales,
formation et services

Rendre de bons services

Le premier objectif de nos unités de service est de proposer aux familles paysannes des prestations répondant à leurs besoins et qui soient à la fois avantageuses et de haute qualité. Les familles paysannes peuvent ainsi compter sur le soutien dont elles ont besoin pour relever les nombreux défis qui les attendent. L'étroite collaboration entre les unités de service permet de proposer une offre très complète aux familles paysannes.

Politique sociale, marché du travail et assurances

En 2007, la votation populaire en faveur d'une caisse-maladie unique est venue relancer les débats toujours très intenses lorsqu'il est question de l'évolution future du régime de sécurité sociale en Suisse. L'USP s'est aussi engagée pour que le peuple rejette cette initiative. Aucun progrès notable n'est à signaler en ce qui concerne la révision de l'AVS et de la LAMal. En revanche, le peuple a accepté le projet relatif à la 5e révision de l'AI. Avec un trou d'une dizaine de milliards de francs dans ses caisses, l'AI donne toutefois encore matière à préoccupation. Les finances de l'AVS, par contre, se portent très bien. Le taux de chômage a reculé pour atteindre 2,7% en 2007. Le besoin d'assainissement se fait de plus en plus sentir pour l'assurance-chômage, qui se trouve face à une montagne de dettes s'élevant désormais à 5 milliards de francs.

Allocations familiales

Dans le cadre de la PA 2011, les allocations familiales dans l'agriculture ont été relevées de 15 francs par enfant et par mois dès le 1er janvier 2008. A la même occasion, les limites de revenu applicables aux travailleurs indépendants ont été supprimées.

Marché du travail, réglementation de la main-d'œuvre étrangère et prévention

En 2007, les premiers signes d'une pénurie de main-d'œuvre sont apparus lors du recrutement de travailleurs en provenance des nouveaux pays de l'UE. La campagne de sensibilisation de la Confédération contre le tra-

vail au noir a reçu le soutien de l'USP. Un sondage réalisé auprès des organisations agricoles cantonales et des organisations sectorielles a démontré que les contrats-types de travail au niveau cantonal ont fait leurs preuves et que l'agriculture tient à les garder. En revanche, l'idée d'un contrat-type de travail à l'échelle nationale, voire d'une convention collective de travail se heurte à un large refus. Grâce aux interventions de l'USP et de l'USAM, la révision de la directive de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail s'est conclue par un résultat positif.

Division USP Assurances, caisse-maladie Agrisano, fondation de prévoyance et caisse de pension de l'agriculture suisse

Grâce à son concept en assurance et une gamme des services de conseil très complets, USP Assurances est en mesure d'offrir une protection fiable et avantageuse des personnes et des biens à toutes les familles paysannes. Les offres de la caisse-maladie Agrisano, de la fondation de prévoyance de l'agriculture suisse (FPAS) et de la fondation de la caisse de pension de l'agriculture suisse (CPAS) sont coordonnées et, si nécessaire, complétées par des offres supplémentaires. L'assurance globale proposée par USP Assurances constitue la solution la plus avantageuse pour couvrir toutes les obligations d'assurance accident et maladie, ainsi que de prévoyance professionnelle. USP Assurances, Agrisano, la FPAS et la CPAS ont connu une excellente évolution de leurs affaires. Cela ne reste pas sans effet sur les primes qui sont devenues très intéressantes. Dans les cantons,



les agriculteurs peuvent s'adresser à des agences de conseil en assurance neutres (voir tableau).

Division AGROIMPULS

Le placement de stagiaires se trouve encore dans une période de transition à l'heure actuelle. La tendance vers des placements plus nombreux de travailleurs au détriment des stagiaires semble se confirmer. Au total, 347 travailleurs issus des nouveaux pays de l'UE ainsi que 970 stagiaires, dont 900 en provenance d'Europe, ont été placés l'année dernière. AGROIMPULS est resté en contact permanent avec l'Office fédéral des migrations afin de pouvoir lancer le «programme de l'union» pour des échanges de stagiaires dès l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les étrangers au 1er janvier 2008. Avec au total 134 départs, le nombre de stagiaires suisses accomplissant un stage à l'étranger s'est situé à un niveau comparable aux années précédentes. A l'occasion de nombreuses réunions, AGROIMPULS s'est en outre engagé en faveur des requêtes de l'agriculture concernant la politique des étrangers et le droit du travail. Le service d'information a répondu à beaucoup de demandes.

Marché paysan, matériel de conditionnement et «Terroirs»

Le matériel de conditionnement destiné à la vente directe du «marché paysan» a bénéficié d'un grand engouement. Les ventes ont enregistré une nette progression. AGROIMPULS gère l'espace «Terroirs» sur la plateforme Internet www.agriculture.ch. Le site a subi une refonte en 2007.

Agrotourisme

La plateforme «Agrotourismus» devrait permettre d'intensifier la collaboration entre plusieurs acteurs dans le domaine. Cette plateforme gérée par AGROIMPULS bénéficiera, pour la première fois en 2008, de fonds alloués par la Confédération à la promotion des ventes.

Les agences d'assurances agricoles

AG	056 460 50 40	Bauernverband Aargau (BVA), Im Roos 5, 5630 Muri AG
AI	071 788 89 00	Bauernverband Appenzell, Hoferbad 2, 9050 Appenzell
AR	071 333 30 15	Brülisauer Hans, Ebnet, 9054 Haslen
	071 367 10 32	Müller Hansruedi, Hagtobel 288, 9063 Stein
	071 793 39 14	Neff Josef, Hintere Schwantlen 311, 9055 Bühler
BE	031 938 22 22	LOBAG Management AG, Forelstrasse 1, 3072 Ostermundigen
	031 910 51 29	Agro-Treuhand Rütli, 3052 Zollikofen
	031 720 12 40	Agro-Treuhand Schwand, 3110 Münsingen
	034 409 37 50	Agro-Treuhand Bäregg, 3552 Bärau
	062 916 01 05	Agro-Treuhand Waldhof, 4900 Langenthal
	032 312 91 51	Agro-Treuhand Seeland, Herrenhalde 80, 3232 Ins
	033 650 84 84	Agro-Treuhand Berner Oberland, 3702 Hondrich
	032 312 91 11	INFORAMA Seeland, Herrenhalde 80, 3232 Ins
	032 482 61 40	Fiduciaire SEGECA, Beau-Site 9, 2732 Loveresse
BL	061 763 70 70	Bauernverband beider Basel, Dorfstrasse 8, 4222 Zwingen
FR	026 467 30 00	Union des paysans fribourgeois (UPF), Route de Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot
GL	055 640 98 20	Glarner Bauernverband, Ygrubenstrasse 9, 8750 Glarus
GR	081 254 20 00	Bündner Bauernverband, Sekretariat, Sägenstrasse 97, 7000 Chur
JU	032 426 83 01	Chambre jurassienne d'agriculture, cp 100, 2853 Courfaivre
LU	041 925 80 70	Versicherungsberatung, Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband (LBV), Schellenrain 5, 6210 Sursee
NE	032 889 36 50	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV), rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier
NW / OW	041 622 00 90	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Beckenriedstrasse 34, 6374 Buochs
SG	071 394 60 16	St. Gallischer Bauernverband, Magdenauerstrasse 2, 9230 Flawil
SH	052 681 13 66	Stoll Virginia, Plomberg 390, 8217 Wilchingen
SO	032 628 60 66	Solothurnischer Bauernverband, Ob. Steingrubenstr. 55, 4503 Solothurn
SZ	041 825 00 65	Bauernvereinigung des Kt. Schwyz, Landstr. 35, Postfach 63, 6418 Rothenthurm
TG	071 626 28 90	Thurgauer Bauernverband, Amriswilerstrasse 50, 8570 Weinfelden
TI	091 851 90 91	Unione Contadini Ticinesi, Via Gorelle, 6592 S. Antonino
UR	041 871 13 50	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, St. Josefsweg 15, 6460 Altdorf
VD	021 614 24 24	Prométrete, Avenue des Jordils 1, 1006 Lausanne
VS	027 345 40 10	Chambre valaisanne d'agriculture, case postale 96, Châteauneuf, 1964 Conthey
	027 948 08 22	Landw. Schule Oberwallis, Matthäus Schinner, Postfach 368, 3930 Visp
	027 945 15 71	Oberwalliser Landwirtschaftskammer (OLK), Talstr. 3, 3930 Visp
ZG	041 790 43 27	Renate Niederberger, Stockeri 10a, 6343 Risch
ZH	044 217 77 55	Zürcher Bauernsekretariat, Nüscherstrasse 35, 8001 Zürich
CH	056 462 51 55	USP Assurances, Laurstrasse 10, 5201 Brugg AG

Division Formation

La réforme de la formation agricole de base a figuré au premier plan des activités de la division en 2007. Des objectifs majeurs de la réforme ont été confirmés lors de la consultation:

- le profil professionnel, intégrant à la fois des compétences techniques et de gestion d'entreprise;
- les changements d'entreprise formatrice à l'échelle intercantonale;
- la formation scolaire à raison de 1600 leçons sur trois ans d'apprentissage professionnel;
- une ordonnance concernant la formation et un plan de formation pour le domaine professionnel et ses six métiers;
- les contenus de formation en agriculture biologique comme spécialisation dans le domaine professionnel;
- un plan de formation comprenant des objectifs orientés vers les processus et la pratique;
- un processus de qualification simplifié.

Concernant le modèle de formation, il a été possible de s'accorder sur un modèle consensuel comportant une répartition des leçons selon le schéma 360/360/880. La nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle va entrer en vigueur au 1er janvier 2009. La procédure de consultation concernant la formation de base de deux ans se concluant par une attestation fédérale va démarrer au début de l'année 2008. Cette formation devrait aussi débuter au 1er janvier 2009. En 2007, il a en outre été possible de créer des bases de finance-

ment solidaires et conformes à la loi sur la formation professionnelle par le biais du fonds en faveur de la formation professionnelle. De plus, les nouvelles modalités d'examen pour l'examen professionnel agricole sont définitivement entrées en vigueur. Celles concernant l'examen de maîtrise vont suivre en 2008. En 2007, 214 personnes ont obtenu leur examen professionnel (166 en Suisse alémanique, 48 en Suisse romande) et 180 ont accompli une formation continue sanctionnée par un examen de maîtrise (155 en Suisse alémanique, 25 en Suisse romande).

Division Fiduciaire et estimations

L'offre de Fiduciaire et estimations (F&E) évolue en fonction de la demande. Les activités comprennent notamment: des expertises comptables et autres, des prestations de conseil et de consultation juridique, ainsi que la défense d'intérêts. Les thèmes suivants ont été placés au premier plan dans le cadre de la défense d'intérêts:

- **Aménagement du territoire:** La petite révision du droit de l'aménagement du territoire est entrée en vigueur à l'automne 2007. Elle s'est traduite par des améliorations pour les activités para-agricoles accessoires et sur le plan de l'exécution. En parallèle, les travaux de la grande révision ont déjà démarré. L'initiative espace de vie et l'éventuelle abrogation de la Lex Koller ont également été suivies de très près.
- **Fiscalité:** La deuxième réforme de l'imposition des sociétés, soumise en votation le 24 février 2008, apporte des avantages considérables à l'agriculture en ce qui concerne l'abandon, la remise ou la reconversion de l'exploitation. L'USP s'est engagée en faveur de ce projet. Lors de la consultation concernant une simplification de la TVA, l'USP s'est prononcée en faveur d'un maintien du taux de TVA réduit.
- **Droits de passage:** Par souci de consolider les garanties juridiques des agriculteurs et de les protéger contre des accords abusifs, des négociations difficiles ont été menées avec les entreprises électriques





afin de fixer de nouveaux droits pour le transfert de données.

- **Libéralisation du droit foncier rural et du bail à ferme agricole:** Les efforts de l'USP, qui s'est opposée avec acharnement contre un démantèlement de la propriété foncière paysanne, ont été couronnés de succès.
- **Activités du comité:** Les activités du comité au sein de multiples organisations nationales (Union suisse des fiduciaires, Société suisse de droit agraire, Agri-dea, Forum des améliorations foncières, etc.) permettent de trouver des solutions répondant aux besoins de l'agriculture.

Domaine des estimations

Une fois de plus, le service des estimations a conseillé d'innombrables familles paysannes en leur offrant à chaque fois le meilleur soutien possible. Il a constaté que le divorce est un thème qui gagne en importance. F&E élabore des conventions de divorce pour les couples qui cherchent une solution consensuelle. Un service d'information très complet et compétent répond à presque toutes les questions juridiques. Dans le canton de Schwyz, les nouvelles estimations des terrains agricoles ont été confiées à F&E.

Domaine fiduciaire

Plus d'un millier de clients font confiance aux services fiduciaires de F&E. Outre bon nombre d'activités comptables et fiscales, F&E s'occupe souvent aussi de questions liées à la reconversion de l'exploitation, à la succession, aux expertises, aux assurances ainsi qu'à l'embauche de main-d'œuvre.

Les logiciels de gestion de l'exploitation Agro-Twin/Agro-Tech ont encore été développés en 2007. Ils constituent des outils utiles pour maîtriser les tâches administratives de façon rationnelle malgré leur complexité.

Office de constructions agricoles

L'Office de constructions agricoles dispose de sept bureaux régionaux. Les services sollicités vont de la simple demande de solutions à la construction de bâtiments clés en main. La réalisation de constructions individuelles et adaptées se trouve au centre des activités de l'OCA. Des conseils neutres et indépendants des fabricants sont le garant de constructions optimales et avantageuses. En 2007, la plupart des projets de construction concernaient des ruraux ou des logements. Pour plusieurs raisons, il s'avère cependant de plus en plus difficile d'obtenir des autorisations de construire.



L'OCA réalise des ruraux fonctionnels et adaptés aux exigences.



Werner Neuhaus,
responsable du Département
Services internes

Optimiser les bases de travail et réduire les coûts

La mise à disposition d'une infrastructure fiable, la gestion de l'administration, l'optimisation des processus ainsi que la réalisation de projets transversaux ont constitué les principales activités du Département Services internes. Il a été possible d'atteindre la plupart des objectifs fixés pour l'année 2007.

Division Personnel et finances

La division n'a pas seulement assuré la gestion courante des finances et du personnel de l'Union, mais elle s'est aussi occupée de plusieurs mandats de comptabilité pour le compte d'autres organisations. Elle a par ailleurs procédé aux adaptations rendues nécessaires par l'introduction du nouveau certificat de salaire. Dans la perspective du déménagement de la Division Fiduciaire et estimations, elle a en outre élaboré un concept concernant l'utilisation des locaux dans les bâtiments de l'USP. Pour finir, elle a entrepris l'évaluation d'un nouveau central téléphonique moderne qui a pu être mis en service à l'automne.



L'USP s'est dotée d'une nouvelle installation téléphonique. Les collaboratrices de la centrale disposent désormais de l'équipement idéal pour faire leur travail.

Division Informatique

Il a été possible de garantir, à l'USP et aux organisations qui lui sont rattachées, une disponibilité presque permanente (99,8%) de l'infrastructure informatique pendant 365 jours et 24 heures sur 24. Sur deux sites, le service s'est occupé de la bonne marche de 24 serveurs, 60 imprimantes et 178 postes de travail. Concernant l'acquisition de composantes serveurs, la division a trouvé plusieurs solutions open source avantageuses. En plus de fournir une assistance sans faille aux utilisateurs, la division s'est consacrée à plusieurs autres projets: mise à jour du logiciel Abacus, renouvellement du matériel de sauvegarde, lancement de divers sites Internet basés sur la plateforme de gestion de contenu (CMS) de l'USP, sans oublier la mise au point technique d'un nouveau système de gestion des documents et le raccordement de ce dernier au réseau des domaines de service situés sur le site de Windisch.

Division Administration

Outre ses tâches principales, telles que l'organisation, l'administration et l'établissement des procès-verbaux d'une cinquantaine de séances, la division a notamment assuré le pilotage du projet relatif à l'introduction d'un nouveau système de gestion des documents. Les processus subordonnés à cette division, à savoir, entre autres, l'acquisition de matériel de bureau, la bibliothèque, le service de traduction et les travaux de mise en page, ont été optimisés en termes de coûts et d'efficacité.



Organisations faitières cantonales (25)

AG	Bauernverband Aargau, 5630 Muri	JU	Chambre jurassienne d'agriculture, 2853 Courfaivre	SO	Solothurnischer Bauernverband, 4503 Solothurn
AI	Bauernverband Appenzell AI, 9050 Appenzell	LU	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6210 Sursee	SZ	Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, 6418 Rothenthurm
AR	Kantonaler landwirtschaftlicher Verein von Appenzell AR, 9104 Waldstatt	NE	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, 2053 Cernier	TG	Thurgauer Bauernverband, 8570 Weinfelden
BE	Landw. Organisation Bern und angrenzende Gebiete (LOBAG), 3072 Ostermundigen	NW	Bauernsekretariat Uri / Nidwalden, 6374 Buochs	TI	Unione Contadini Ticinesi, 6592 S. Antonino
BS/BL	Bauernverband beider Basel, 4222 Zwingen	OW	Bauernverband Obwalden, 6062 Wilen	UR	Bauernverband Uri / Nidwalden, 6374 Buochs
FR	Union des paysans fribourgeois, 1701 Fribourg Freiburger Bauernverband, 1701 Freiburg	SG	St. Gallischer Bauernverband, 9230 Flawil	VD	Prométerre, 1000 Lausanne 6
GE	AgriGenève, 1217 Meyrin	SH	Schaffhauser Bauernverband, 8455 Rüdlingen	VS	Chambre valaisanne d'agriculture, 1964 Conthey
GL	Glarner Bauernverband, 8750 Glarus			ZG	Zuger Bauernverband, 6330 Cham
GR	Bündner Bauernverband, 7001 Chur			ZH	Zürcher Bauernverband, 8001 Zürich

Organisations agricoles professionnelles / Production animale (20)

Association suisse des détenteurs de vaches nourrices et de vaches mères (ASVNM), 5201 Brugg	Fédération suisse d'élevage caprin, 3000 Bern 14	Fédération suisse d'élevage ovin, 3360 Herzogenbuchsee
Association suisse des éleveurs de cervidés, 8315 Lindau	Fédération suisse d'élevage de la race brune, 6300 Zug	Fédération suisse des engraisseurs de veaux (SKMV), 3001 Bern
Association suisse des pêcheurs professionnels, 5201 Brugg	Fédération suisse d'élevage de la race du Simmental, type des Alpes, 3775 Lenk	Fédération suisse des organisations d'élevage chevalin, 5053 Staffelbach
Association suisse des producteurs de volaille, 4950 Huttwil	Fédération suisse d'élevage de la race Holstein, 1725 Posieux	GalloSuisse, 8049 Zürich
Communauté de travail des éleveurs de bovins suisses, 3000 Bern 14	Fédération suisse d'élevage de la tachetée rouge, 3052 Zollikofen	Producteurs Suisses de Lait, 3000 Bern 6
Fédération des sociétés suisses d'apiculture, 3700 Spiez	Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes, 1580 Avenches	Suisseporcs, 6204 Sempach
		Swiss Beef CH, 5201 Brugg
		Swissgenetics, 3052 Zollikofen

Organisations agricoles professionnelles / Production végétale (16)

Association suisse des séchoirs, 6248 Alberswil	Groupement vaudois des vigneron-tâcherons, 1096 Cully	swissem, 1567 Delley
Association suisse pour l'ensilage, 5728 Gontenschwil	Jardin Suisse (Association des horticulteurs de Suisse romande), 1110 Morges	SwissTabac, 1725 Posieux
Economie forestière Suisse, 4501 Solothurn	Jardin Suisse (Association des horticulteurs), 8029 Zürich	Union maraîchère suisse, 3001 Bern
Fédération suisse des betteraviers, 3011 Bern	Jardin Suisse (Association des pépiniéristes suisses), 3425 Koppigen	Union suisse des producteurs de pomme de terre, 3036 Dettingen
Fédération suisse des producteurs de céréales, 3008 Bern		Association suisse des vigneron-encaveurs, 1233 Bernex
Fédération suisse des vigneron, 3000 Bern 14		
Fruit-Union Suisse, 6300 Zug		

Fédération des coopératives agricoles (7)

fenaco, siège principal, 3001 Bern

Genossenschaft Ökostrom Schweiz, 8500 Frauenfeld

Landwirtschaftliche Bürgschaftsgenossenschaft

Baselland, 4450 Sissach

Landw. Genossenschaftsverband Schaffhausen,
8207 Schaffhausen

LV-St. Gallen, 9001 St. Gallen

SA Agricola Ticinese, 6500 Bellinzona

Union romande de moulins, 1001 Lausanne

Autres sections (12)

Arbeitsgemeinschaft der Berufsverbände landwirtschaftlicher Angestellter (ABLA), 6247 Schötz

Association des groupements et organisations romands de l'agriculture (AGORA), 1000 Lausanne

Association des jeunesses rurales suisses,
8315 Lindau

Association suisse des fermiers, 6418 Rothenthurm

Association suisse des paysans et paysannes pratiquant la production intégrée, 3052 Zollikofen

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, 5223 Riniken

Association Vacances à la ferme, 8595 Altnau

BIO SUISSE, 4053 Basel

Groupement suisse pour les régions de montagne,
3001 Bern

Société suisse d'économie alpestre, 3011 Bern

Union suisse des paysannes et des femmes rurales,
5201 Brugg

Zentralschweizer Bauernbund, 6418 Rothenthurm

Membres du Comité**Président d'honneur/membres d'honneurs**Gerber Peter, Ing. Agr. ETH, anc. Conseiller aux Etats,
3270 Aarberg

Sandoz Marcel, Ing. Agr. EPFZ, anc. Conseiller national, 1110 Morges

Savary Jean, anc. Conseiller national, 1625 Sâles

Ehrler Melchior, lic.iur., lic.phil.,
anc. Conseiller national, 6430 Schwyz**Président**

Walter Hansjörg, Conseiller national, 9545 Wängi

Vice-présidents

Dupraz John, Ing. Agr. HTL, agriculteur, 1286 Soral

Dissler Josef, maître-agriculteur, 6110 Wolhusen

Autres membres du comité

Ambauen Martin, Président Zentralschweizer Bauernbund, 6375 Beckenried

Balmer Walter, Président LOBAG, 3204 Rosshäusern

Bossi Emilio, Ing. Agr. HTL, 6775 Ambri

Fasel Josef, Président Union des paysans fribourgeois,
1715 AlterswilFrutschi Marc, Président Chambre neuchâtelaise d'agriculture et de viticulture,
2300 La Chaux-de-Fonds

Germanier Jean-René, Conseiller national, Président Chambre valaisanne d'agriculture, 1963 Vétroz

Gfeller Peter, Président Producteurs suisses de lait,
3273 Kappelen

Glur Walter, Conseiller national, Vice-président Bauernverband Aargau, 4856 Glashütten

Gschwind Gregor, Président Bauernverband beider Basel, 4106 Therwil

Hassler Hansjörg, Conseiller national, Président Bündner Bauernverband, 7433 Donat
Koller Lorenz, Ing. Agr. HTL, Conseiller d'Etat,
9050 Appenzell

Landolt Ernst, Secrétaire Schaffhauser Bauernverband, 8455 Rüdlingen

Marschall Lienhard, Président fenaco, 3176 Neuenegg

Nicod Bernard, 1523 Granges-près-Marnand

Niklaus Ueli, producteur porcin, 8564 Engwilen

Ritter Markus, Président St. Gallischer Bauernverband, 9450 Altstätten

Staub Hans, Président Zürcher Bauernverband,
8820 Wädenswil

Streit Ruth, Présidente Union suisse des paysannes et des femmes rurales, 1170 Aubonne



Les activités du Comité

Lors des dix séances qui se sont tenues en 2007, le Comité a mis l'accent sur les thèmes suivants et pris des décisions y afférentes:

- PA 2011
- Séances de la Chambre d'agriculture et de l'Assemblée des délégués
- Planification des activités 2007/2008
- Adoption de nombreuses prises de position
- Élections de remplacement ou de renouvellement de commissions sectorielles et de conseils de fondations

Les membres du Comité ont été régulièrement informés sur des thèmes d'actualité, à savoir:

Affaires parlementaires, PA 2011, accords internationaux, avancement des travaux dans les divers groupes de travail et au Secrétariat de l'USP.

Les affaires principales de l'année 2007 ont été:

Janvier: Le comité donne son mot d'ordre et recommande de rejeter l'initiative populaire pour une caisse maladie unique. Il discute avec le professeur Bernard Lehmann de l'étude que ce dernier a réalisé sur l'avenir de l'agriculture suisse.

Février: Le comité se consacre aux étapes à suivre dans le cadre de la PA 2011 et de la collaboration entre la plate-forme agricole et le BZS (Bäuerliches Zentrum Schweiz).

Mars: La décision concernant les modèles de formation professionnelle agricole ainsi que la mobilisation de moyens financiers se trouvent au centre des débats lors de la séance de mars. Le Rapport annuel 2006 est adopté à l'attention de la Chambre d'agriculture.

Avril: Le Comité approuve les comptes annuels 2006 de l'USP et la facture du financement spécial en faveur de la communication de base en 2006 à l'attention de la Chambre d'agriculture.

Mai: Des discussions ont lieu autour des positions de l'USP par rapport aux importations parallèles et à l'introduction d'un référendum financier; les prises de positions y afférentes sont élaborées.

Juin: Le Comité autorise Agrisano à proposer des prestations relevant de l'assurance-accidents.

Août: Une discussion approfondie a lieu sur la stratégie de l'USP pour l'agriculture suisse.

Septembre: Le Comité se penche une nouvelle fois sur le concept de formation professionnelle et les contributions au Fonds en faveur de la formation professionnelle. Le projet est adopté à l'attention de la Chambre d'agriculture.

Octobre: Le Comité désigne Martin Rufer comme successeur de Heiri Bucher à la tête du Département Production, marché et écologie.

Novembre: Christoph Böbner, vice-directeur de l'OFAG, apporte des informations concernant l'évolution future du système des paiements directs. Le Comité donne son mot d'ordre et recommande d'accepter la deuxième réforme sur l'imposition des sociétés. Daniel Erdin est nommé responsable de la Division Statistique et devient fondé de procuration.

Décembre: Le Comité accepte le budget 2008 à l'unanimité.

Les activités de la Chambre d'agriculture

Lors des quatre séances qui se sont tenues en 2007, les membres de la Chambre d'agriculture ont traité les thèmes suivants:

- Situation actuelle et prochaines étapes de la PA 2011
- Thèmes de portée internationale, tels que l'OMC, l'accord de libre-échange avec l'UE, le principe du Cassis de Dijon
- Situation actuelle et prochaines étapes de la formation professionnelle agricole
- Initiative du centime climatique
- Situation actuelle et prochaines étapes des contrôles des animaux avant l'abattage

Les débats menés lors des séances se sont concentrés sur:

Séance du 27 février 2007: Les membres de la Chambre d'agriculture approuvent à l'unanimité le budget 2007 de l'USP et prennent acte du plan financier 2007–2010 de l'USP.

Séance du 25 avril 2007: La Chambre d'agriculture approuve les comptes annuels 2006 et le rapport annuel 2006. Elle donne son mot d'ordre pour la votation sur la 5e révision de l'AI qu'elle recommande d'accepter. Après avoir suivi un exposé sur le pour et le contre du

Membres de la Chambre d'agriculture

Canton d'Argovie

Bucher Ralf, Directeur Bauernverband Aargau, 5630 Muri

Hitz Andreas, 5417 Untersiggenthal

Villiger Andreas, Président Bauernverband Aargau, 5643 Sins

Zemp Markus, Conseiller national, Président Communauté de travail des éleveurs de bovins suisses, 5503 Schafisheim

Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures

Bischofberger Robert, 9105 Schönengrund

Giezendanner Hansueli, Président Kant. landw. Verein von Appenzell AR, 9053 Teufen

Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures

Wetter-Fässler Walter, Président Bauernverband Appenzell AI, 9108 Gonten

Canton de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville

Hofer Peter, Président suisseporcs, 4447 Känerkinden
Schürch Christian, 4153 Reinach

Canton de Berne

Aebersold Charles, 3226 Treiten

Aebi Andreas, Conseiller national, 3473 Alchensdorf
Augstburger Ueli, 3115 Gerzensee

Carnal Jean-Michel, Président CAJB, 2748 Les Ecorcheresses

Bühler Gerber Christine, 2710 Tavannes

Eggimann Simon, 3454 Sumiswald

Fuhrer Regina, Présidente Bio Suisse, 3664 Burgistein

Häberli Hansjakob, 3112 Allmendingen

Lehmann Daniel, 3019 Bern

Perrotet Richard Monique, Directrice Fédération suisse des vignerons, 3000 Bern 17

Rubin Christian, Président ASVNM, 3703 Aeschi

Schneider Donat, Directeur LOBAG, 3072 Ostermundigen

Schwarz Elisabeth, 3612 Steffisburg

Von Känel Christian, 3775 Lenk

Von Siebenthal Erich, Conseiller national, 3780 Gstaad

Wäfler Peter, Secrétaire Schweiz. Alpwirtschaftlicher Verband, 3011 Bern

Wüthrich Hans-Ulrich, Secrétaire Producteurs de volaille suisse, 4950 Huttwil

Canton de Fribourg

Blanc Daniel, Directeur Union des paysans fribourgeois, 1700 Fribourg 1

Gapany Olivier, 1646 Echarlens

Glauser Fritz, 1553 Châtonnaye

Rüegger Andreas, 1567 Delley

Canton de Glaris

Hauser Hans Peter, 8752 Näfels

Canton des Grisons

Gensetter Heinz, c/o Gensetter Topfpflanzen AG, 7207 Landquart

Canton du Jura

Eggenschwiler Vincent, Président Chambre jurassienne d'agriculture, 2832 Rebeuvelier
Lachat Jean-Paul, Secrétaire Chambre jurassienne d'agriculture 2853 Courfaivre

Canton de Lucerne

Bucher-Estermann Claudia, 6026 Rain

Bürli Josef, Président Verband Schweizerischer Trocknungsbetriebe, 6142 Gettnau

Erni Moritz, Président Zentralschweizer Milchproduzenten, 6017 Ruswil

Haas Walter, Président Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6016 Hellbühl

Jans-Gähwiler Pius, Président Fruit-Union Suisse, 6284 Gelfingen

Schmid Pius, 6173 Flühl

Canton de Nidwald

Niederberger Hanspeter, Président Bauernverband Nidwalden, 6388 Grafenort



projet et mené une discussion approfondie, la Chambre d'agriculture décide que l'USP ne fera pas partie des promoteurs de l'initiative «espace de vie». Des représentants de l'Office vétérinaire fédéral fournissent des informations sur les contrôles ante mortem des animaux de boucherie.

Séance du 7 septembre 2007: La révision partielle des statuts de l'USP, le programme d'activités 2008 ainsi que le principe de conférer force obligatoire au prélèvement, auprès des détenteurs d'animaux, d'une contribution en faveur de la communication de base ont été approuvés. Les membres discutent et adoptent une

prise de position définitive par rapport aux ordonnances de la PA 2011.

Séance du 5 octobre 2007: Les membres approuvent, à l'attention de l'Assemblée des délégués, le concept de formation professionnelle et les contributions au Fonds en faveur de la formation professionnelle.

Canton d'Obwald

Küchler Niklaus, 6056 Kägiswil

Canton de Schaffhouse

Kern Hanspeter, Président Bauernverband Schaffhausen, 8454 Buchberg

Canton de St-Gall

Abderhalden Jörg, 9656 Alt St. Johann

Heim-Keller Seline, 9200 Gossau

Lüchinger Willi, Président GalloSuisse, 9451 Kriessern

Müller Hans, Secrétaire St. Gallischer Bauernverband, 9230 Flawil

Müller Walter, Conseiller national, 9478 Azmoos

Canton de Soleure

Brügger Peter, Secrétaire Solothurnischer Bauernverband, 4503 Solothurn

Keiser Samuel, Président Solothurnischer Bauernverband, 4629 Fülenbach

Canton de Schwyz

Braschler Andreas, Président Schweizerischer Berufsfischerverband, 8640 Hurden

Egli Hanspeter, Président Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, 8840 Trachslau

Steiner Edwin, Président swissgenetics, 8832 Wilen

Canton de Thurgovie

Binswanger Andreas, Président Thurgauer Bauernverband, 8280 Kreuzlingen

Engeli Hans, 9504 Friltschen

Gremiger Agnes, 9503 Stehrenberg

Hascher Hermine, Directrice Thurgauer Bauernverband, 8570 Weinfelden

Schär Conrad, Président Swiss Beef CH,

9223 Schweizerholz

Schnyder Ruedi, 8566 Ellighausen

Canton d'Uri

Arnold Peter, 6463 Bürglen

Canton de Vaud

Baudraz Frédéric, 1315 La Sarraz

Berlie Olivier, Président Laiteries Réunies de Genève, 1278 La Rippe

Benoît Marc, 1323 Romainmôtier

Chambaz Raymond, 1121 Bremblens VD

Durgnat Daniel, 1884 Villars-sur-Ollon

Henchoz Benjamin, 1417 Essertines-sur-Yverdon

Jenni Béat, 1358 Valeyres-sous-Rances

Jobin Philippe, 1112 Echichens

Meyer Albert, 1085 Vulliens

Pellaux Yves, Président Prométerre, 1405 Pomy

Reymond Jean-Daniel, 1121 Bremblens

Thomas Luc, Directeur Prométerre, 1000 Lausanne

Canton du Valais

Chevrier Maurice, 1951 Sion

Canton de Zoug

Murer Josef, Président Zuger Bauernverband, 6340 Baar

Canton de Zurich

Binder Max, Conseiller national, Président Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, 8308 Illnau

Frei-Frei Hans, 8105 Watt

Haab Martin, 8932 Mettmenstetten

Hess-Wittwer Albert, 8636 Wald

Maurer Ueli, Conseiller national, Secrétaire Zürcher Bauernverband, 8342 Wernetshausen

Meyer Ernst, 8450 Andelfingen

Müller Fredy, Schweiz. Landjugendvereinigung, 8610 Uster

Les cantons GE, NE, TI sont représentés à la Chambre d'agriculture par des membres du Comité.

Assemblée des délégués du 12 novembre 2007

Dans son allocution d'ouverture, le Président de l'USP, Hansjörg Walter, a évoqué le retournement de situation survenu à l'échelle mondiale dans le secteur agroalimentaire. La demande de denrées alimentaires a augmenté plus vite que l'offre, entraînant une pénurie des matières premières agricoles et une hausse parfois massive des prix. Il a rappelé qu'il serait malvenu de brûler les étapes, notamment dans l'optique d'un accord de libre-échange agricole avec l'UE. Ce d'autant plus que les négociations de l'OMC pourraient encore se trouver dans l'impasse pendant un certain temps. Quoiqu'il arrive, l'agriculture ne parviendra pas à supporter les conséquences d'un accord de libre-échange sans mesures d'accompagnement onéreuses. Il s'est aussi demandé pourquoi seule l'agriculture doit être exposée au libre jeu des forces du marché. Le Président a aussi déclaré que l'agriculture venait de vivre une année très positive dans l'ensemble. Il a été possible d'obtenir des remaniements substantiels du projet de la PA 2011 de la part du Parlement.

Concernant les affaires courantes, les délégués ont approuvé à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée des délégués de 2006, le Rapport annuel 2006, le Programme d'activités 2008 et les contributions pour l'année 2008. A la même occasion, ils ont aussi entériné le concept de financement de la formation professionnelle agricole et la révision partielle des statuts de l'USP.

Les membres de remplacement proposés ont aussi été élus à l'unanimité à la Chambre suisse d'agriculture. Il s'agit des personnes suivantes: Martin Haab (ZH); Jean-Michel Carnal (LOBAG); Niklaus Kùchler (OW); Hans Peter Hauser (GL); Hans Engeli (TG); Marc Benoît, Daniel Durgnat et Jean-Daniel Reymond (tous Prométerre); Andreas Hitz, Hanspeter Kern (tous deux FPSL); Raymond Chambaz (Fédération Suisse des Betteraviers) et Christiane Bühler Gerber (Union suisse des paysannes et des femmes rurales).

La Conseillère fédérale Doris Leuthard a mis les paysans en garde dans son exposé, déclarant que ce serait une erreur d'adopter la politique de l'autruche et d'attendre la PA 2015. Selon la Ministre de l'économie, il est important que l'agriculture puisse accéder le plus tôt possible à des marchés présentant de réels potentiels d'écoulement. Selon elle, la Suisse n'avancerait pas en terrain inconnu en concluant un accord de libre-échange avec l'UE, rappelant que le marché du fromage entre la Suisse et l'UE est entièrement libéralisé depuis l'été 2007.

Les délégués ont ensuite adopté une résolution à l'attention du Conseil fédéral, dans laquelle ils lui demandent de renoncer à vouloir abaisser, coûte que coûte, les prix des produits alimentaires en concluant un accord de libre-échange.



La Conseillère fédérale Doris Leuthard est intervenue comme oratrice invitée à l'Assemblée des délégués. Elle a tenté de convaincre les paysannes et paysans des bienfaits d'une ouverture du marché avec l'UE.



L'USP en bref

Au service de 60 000 familles paysannes

L'Union Suisse des Paysans est l'organisation faitière de l'agriculture suisse. Elle réunit 60 000 familles paysannes qui gèrent des exploitations situées en plaine ou à la montagne, spécialisées dans les domaines les plus variés. L'Union Suisse des Paysans a été constituée à Berne le 7 juin 1897. Elle a le statut d'une association. L'ensemble de l'USP, y compris tous les secteurs de prestations de services, est certifié ISO 9001:2000. Les bureaux de l'USP se trouvent à Brugg, à Windisch et à Berne. Exception faite des locaux sis à Berne, les immeubles appartiennent à l'USP ou à des fondations proches de celle-ci.

Personnel

Au 31 décembre 2007, l'USP occupait 102 personnes, dont 9 apprenti(e)s de commerce. Les femmes représentent actuellement 46% de l'effectif. A cela s'ajoute le personnel de la caisse-maladie Agrisano, de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, de la Fondation de caisse de pension de l'agriculture suisse et de l'Office de constructions agricoles qui comptent environ 140 employés.

Révision

L'organe de révision se compose des réviseurs statutaires Alois Hodel (LBV, Sursee), Markus Jaun (FPSL, Berne) et Jean-Luc Kissling (Prométerre, Lausanne), ainsi que d'un organe de révision externe, OBT AG (Brugg).

Comptes annuels

Comptes économiques¹

Recettes	2007	2006
Contributions	5 492 551	5 459 893
Honoraires	2 009 573	1 787 689
Ventes	117 735	178 861
Divers	37 247	33 227
Revenu d'immeubles	116 434	112 419
Revenus nets des secteurs de prestations de services	510 540	518 254
	8 284 080	8 090 343
Dépenses	2007	2006
Personnel	5 043 202	4 815 499
Matériel	536 073	514 109
Organes	556 753	458 333
Relations publiques	706 094	699 662
Mandats	567 307	586 568
Amortissements	180 000	160 000
Divers	349 337	449 555
Charges financières	32 897	124 953
Impôts/TVA	302 001	224 691
Excédent de recettes	10 416	56 973
	8 284 080	8 090 343

Bilan

Actifs	31.12.2007	31.12.2006
Actifs circulants	19 805 278	20 000 816
Actifs immobilisés	2 535 003	2 585 003
Fonds à affectation spéciale	17 467 287	17 366 218
	39 807 568	39 952 037
Passifs	31.12.2007	31.12.2006
Capital étranger	22 008 308	22 264 262
Fonds à affectation spéciale	17 467 287	17 366 218
Fortune au 31 décembre	331 973	321 557
	39 807 568	39 952 037

¹ sans les recettes et les dépenses des secteurs de prestations de services, qui réalisent un chiffre d'affaires de 36 millions de francs. Elles figurent dans un compte distinct.

Les premiers moments forts de 2008

Politique agricole

Début 2008, l'USP a été fortement absorbée par la procédure de consultation sur le deuxième train d'ordonnances de la politique agricole 2011, qui règle aussi la distribution des paiements directs. Le but de ses efforts était de renforcer l'agriculture productrice sans mettre en danger l'équilibre régional et spécifique à la branche. C'est pourquoi l'USP, en collaboration avec la grande majorité des organisations de producteurs, a déposé sa propre proposition de distribution des paiements directs à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). En ce qui concerne le développement ultérieur du système des paiements directs, l'USP a coordonné les intérêts de l'agriculture lors des premières séances du groupe de travail mis en place par l'OFAG. Le rapport de ce groupe de travail sera achevé au cours de l'année prochaine.

Libre-échange agricole avec l'UE

Un autre thème qui occupe toujours fortement l'USP est le libre-échange agricole avec l'UE. Le Conseil fédéral a décidé, le 14 mars 2008, d'entamer des négociations avec l'UE. Bien que l'USP rejette ce plan, elle collaborera au développement de mesures d'accompagnement efficaces au sein du groupe de travail constitué par le Département fédéral de l'économie. Ceci pour pouvoir défendre le mieux possible les intérêts de l'agriculture et s'assurer d'avoir voix au chapitre.

OMC

Le 8 février, Crawford Falconer présentait une proposition de négociations remaniée pour le dossier agricole. Celle-ci est, surtout pour la Suisse, inacceptable dans le domaine de l'accès au marché. Par conséquent, l'USP a renforcé ses contacts avec les associations paysannes alliées, et elle est intervenue auprès de l'OMC et des gouvernements.

Diarrhée virale bovine

L'éradication de la diarrhée virale bovine a bien commencé avec la prise d'échantillons des animaux d'estivage et le règlement de la répartition des coûts. Les coûts de l'éradication s'élèvent à environ 50 millions de francs. Les éleveurs en payent eux-mêmes un tiers, ce qui correspond à 4 francs par bovin. Avec Identitas SA, les Producteurs suisses de bétail bovin ont préparé l'encaissement des contributions auprès des détenteurs de bétail.

Vaccination contre la maladie de la langue bleue

En 2008, les bovins, les moutons et les chèvres suisses seront vaccinés contre la maladie de la langue bleue. L'USP s'est investie pour que la Confédération prenne en charge les coûts du vaccin. Avec les organisations paysannes cantonales, elle continuera à s'engager pour que les cantons participent le plus possible aux coûts de la vaccination contre la maladie de la langue bleue.

Politique énergétique

Des jalons importants ont été posés: en ce qui concerne les biocarburants, la Confédération s'écarte de la volonté du Parlement sur certains points. Elle n'accorde pas de statut particulier à la production indigène. La manière dont l'ordonnance détaillée s'exprimera sur le bilan écologique positif global est alors importante. L'USP suit étroitement les travaux. Les tarifs ont été fixés de manière définitive pour l'achat au prix coûtant du courant injecté dans le réseau. Les nombreux projets agricoles planifiés peuvent être désormais calculés, et les décisions sur des investissements éventuels peuvent être prises.

Conférence de presse de l'An Nouveau

En début d'année, l'Union Suisse des Paysans a présenté son rapport actuel sur la situation de l'agriculture aux



médias, dans une exploitation à Villars-les-Moines BE. Les thèmes centraux présentés concernaient les conditions cadres modifiées des marchés, les stratégies de développement possibles à l'avenir et, en particulier, les prestations de service de l'agriculture dans le domaine de la para-agriculture.

Présence de la Suisse comme hôte d'honneur à la Semaine verte

Pour la 10^e fois, l'économie agricole et alimentaire suisse a participé à la Semaine verte internationale de Berlin du 18 au 27 janvier 2008. En cette année d'anniversaire, la Suisse s'est invitée comme hôte d'honneur avec sa devise «Grüezi Berlin». Lors de la fête d'ouverture, la Suisse s'est présentée dans tous ses contrastes entre tradition et modernité, déclenchant l'enthousiasme des 5000 visiteurs sur place. Le public a été séduit par l'exposition consacrée aux cantons qui mettait l'accent sur l'immense diversité des régions et de leurs spécialités respectives. La Suisse a remporté un grand succès en participant à cette édition, notamment grâce à la fête d'ouverture et à son nouveau stand de foire. Les préparations de la présence de la Suisse à Berlin en 2009 ont déjà commencé.

«Proches de vous. Les paysans suisses.»

La campagne d'image «Proches de vous. Les paysans suisses» avec des célébrités en chemises edelweiss s'est poursuivie, au même titre que de nombreuses autres mesures de communication. Une nouvelle vague d'affichage a été lancée avec les mêmes personnalités que l'année précédente. La suite des opérations sera fixée au cours de l'été.

Procédure de consultation sur des lois

Au cours du premier trimestre, l'USP a élaboré une prise de position sur 18 procédures de consultation. Cela concernait par exemple le deuxième train d'ordonnance sur la PA 2011, une ordonnance sur l'utilisation de la croix suisse sur des produits, ainsi que sur les démarches techniques possibles face à la maladie de la langue bleue.

Formation

La réforme de la formation professionnelle agricole a atteint un but important lors de sa séance finale début mars. Une requête pour conférer force obligatoire au fonds en faveur de la formation professionnelle a été déposée à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

USP Assurances

Grâce à l'appui d'USP Assurances, deux paysans ont défendu leurs droits avec succès au Tribunal fédéral: ce dernier a confirmé qu'il est possible de déduire la moitié de la valeur de rachat du revenu assujéti à l'AVS, et que les indépendants peuvent disposer d'une partie ou de la totalité de leur avoir de prévoyance professionnelle quand ils souhaitent l'investir dans l'exploitation. Le passage de l'assurance accidents de l'assurance globale de la Helsana à la caisse-maladie Agrisano s'est déroulé avec succès.

Fiduciaire et estimations

Avec l'acceptation, par le peuple, de la deuxième réforme de l'imposition des sociétés en février, l'allègement fiscal revendiqué lors de l'abandon de l'exploitation va devenir réalité. Le Conseil fédéral renonce à soumettre l'agriculture à la taxe sur la valeur ajoutée.



La fête d'ouverture organisée par la Suisse lors de la Semaine verte 2008 a déclenché un grand enthousiasme.



Union Suisse des Paysans, CH-5201 Brugg
Téléphone 056 462 51 11, Fax 056 441 53 48, e-Mail info@sbv-usp.ch, internet www.sbv-usp.ch
Publication N° 234, Supplément spécial «Agri», 6 juin 2008

